

Adresse de la Société populaire de Cambrai qui proteste de sa fidélité, félicite la Convention du décret du 18 floréal et la remercie de celui du 23 floréal, lors de la séance du 8 prairial an II (27 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la Société populaire de Cambrai qui proteste de sa fidélité, félicite la Convention du décret du 18 floréal et la remercie de celui du 23 floréal, lors de la séance du 8 prairial an II (27 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 56-57;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13461_t1_0056_0000_8

Fichier pdf généré le 30/03/2022

de pareilles maximes se disaient philosophes, consolateurs de l'humanité; ils étaient législateurs et avaient l'honneur de siéger parmi vous, les monstres! Où leur doctrine abominable eût-elle donc conduit la France si des yeux clairvoyants, des âmes honnêtes, des cœurs vertueux, de vrais amis de l'humanité n'eussent lutté de pouvoir avec eux?

Ils n'ignoraient pas que la superstition et l'athéisme, quoique diamétralement opposés, conduisent au même but et ne pouvant pas employer le premier de ces moyens, ils avaient déjà tenté le second. Quand on est coupable d'un aussi grand attentat, on ne tarde pas à commettre d'autres crimes; car où s'arrêtera dans la carrière des forfaits, celui qui commence par commettre le plus inouï?

Ils ont justifié l'idée qu'on avait droit d'avoir d'eux et le glaive de la loi a tranché le fil de leur vie coupable. Pour vous qui luttiez contre tous les dangers, qui êtes en proie à la calomnie la plus atroce, qui faites le bien en dépit de la malveillance, continuez d'assurer le bonheur du peuple; qui mieux que vous sait ce qu'il faut pour le rendre heureux? Vous avez toujours opposé jusqu'ici au poison le plus subtil, l'antidote le plus sur. Restez à votre poste, des couronnes immortelles vous sont réservées et vos noms sont écrits d'avance dans le cœur de tous les français.

Les sans-culottes de la commune de Romorantin font don à la patrie de 17,500 liv. qu'ils vous envoient; ils ont dans d'autres circonstances, eu souvent l'avantage de faire des dons en habillement et équipement. Les campagnes de notre arrondissement veulent aussi avoir l'honneur de faire leurs offrandes patriotiques, elles ne sont pas riches, mais elles donneront de bon cœur le peu qu'elles enverront; la Société a monté et équipé à ses frais, un cavalier qui combat depuis au moins 6 mois les tyrans coalisés. S. et F.»

LEFEBVRE, DROUET, GALICHE, LECOVRE.

28

La commune de Paris fait passer, par la voie des administrateurs du département de police, le total des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention, se montant à 7,013 (1).

[Commune de Paris, 7 prair. II; Etat des détenus au 6 prair.] (2).

Grande Force	648
Petite Force	306
Sainte Pélagie	223
Madelonnettes	290
Montprin, r. N.-D.-des-Champs	62
Abbaye	107
Bicêtre	936
A la Salpêtrière	559
Chambres d'arrêt à la mairie	86
Fermes	6
Luxembourg	825
Maison de Suspicion, r. de la Bourbe	528

(1) P.V., XXXVIII, 144. Bⁱⁿ, 8 prair.

(2) C 305, pl. 1144, p. 13, p.c.c. HENRY, TOUROLT.

Brunet, rue de Buffon	49
Picpus, frg St-Antoine	201
Réfectoire de l'Abbaye	118
Caserne des Petits Pères	140
Les Anglaises, r. St-Victor	144
Les Anglaises, r. de Loursine	126
Caserne, r. de Sève	134
Les Carmes, r. de Vaugirard	325
Les Anglaises, frg St-Antoine	81
Coignard, à Picpus, n° 6	60
Ecoissais, r. des Fossés-St-Victor	99
St-Lazare, frg St-Lazare	678
Picquenot, rue et à Bercy	35
Geoffroy, r. de la Folie-Renaud	24
Belhomme, rue Charonne, n° 70 ..	103
Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire	16

Total général 7,073

29

La Société populaire de Cambrai (1) assure la Convention nationale qu'elle s'est toujours ralliée autour de la représentation, et que ses membres sont prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défendre contre les efforts liberticides faits jusqu'ici pour la dissoudre. Elle félicite la Convention sur son décret du 18 floréal qui proclame l'existence d'un Etre Supplême et l'immortalité de l'âme, ce qui forcera le fanatisme au silence et asseoir sur des bases sacrées et à jamais inébranlables la liberté; elle prie la Convention de recevoir ses remerciemens sur son décret du 23 floréal qui accorde des secours aux habitans des campagnes. Nous vous jurons d'apprendre du haut de nos remparts, aux vils satellites des despotes qui viendroient nous attaquer, ce que valent des hommes à qui la liberté et toutes les vertus sont plus chères que la vie.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Cambrai, 3 prair.II] (3).

« Citoyens représentans,

Au milieu des violentes tempêtes qui n'ont que trop souvent battu le vaisseau de la République, la Société populaire de Cambrai a toujours conservé en vous une confiance qu'un pilote habile et expérimenté inspire, à juste titre à tout son équipage, lors même que les dangers qui l'environnent sont les plus imminens, en vrais jacobins les membres qui la composent se sont sans cesse ralliés autour de la représentation nationale, prêts à répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défendre contre les efforts liberticides faits jusqu'ici pour la dissoudre.

Si telle a été toujours leur manière de vous prouver leur reconnaissance pour vos immenses travaux, pour tout ce que vous avez fait pour le bonheur du peuple, jugez, Citoyens représentans, de ce qu'il ont dû éprouver lorsqu'ils ont appris que d'une main hardie vous avez arraché à nos pervers ennemis l'arme la

(1) Nord.

(2) P.V., XXXVIII, 144. Bⁱⁿ, 10 prair. (1^{er} suppl^t)

(3) C 306, pl. 1156, p. 36.

plus terrible avec laquelle ils nous aient combattus jusqu'à ce jour.

C'est en criant à l'athéisme lorsque vous ne détruisiez que la superstition et le fanatisme que ces monstres, en jetant de l'inquiétude dans les âmes sont parvenus à mettre le poignard à la main à une partie de la France pour égorger l'autre et à faire couler des flots de sang qui ont inondé la terre de la liberté.

Pour fermer la bouche à vos détracteurs impics et détruire les terribles effets de la doctrine des Danton, des Hébert, des Chauvette, ces infâmes et adroits conspirateurs, soudoyés par la coalition, il ne fallait rien moins que votre sublime décret du 18 floréal; en effet décrétiez et proclamez à la face de l'univers entier que le peuple français reconnaît l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme; c'est forcer le fanatisme au sublime, c'est asseoir la Société sur des bases sacrées et inébranlables. Oui! Citoyens représentans, les tyrans qui souillent encore la terre ne liront qu'en frémissant de rage ce décret qui immortalise le peuple français et qui est le coup de leur mort. Recevez donc, sauveurs de la France, les remerciements que la Société populaire de Cambrai vous adresse pour ce décret solennel et source de toutes les vertus et fait pour porter la consolation dans le cœur des hommes de bien; recevez ses remerciements pour votre décret du 23 floréal relatif aux secours que vous accordez aux habitans des campagnes. Répandre au nom du peuple français des secours dans le sein des indigents et de la vieillesse; c'est vous acquérir de nouveaux droits aux hymnes de la patrie. Continuez, Citoyens représentans, à préparer le bonheur du monde entier en faisant celui du peuple magnanime et généreux que vous représentez. Lancez du haut de la Montagne vos foudres vengeresses sur les ennemis que la France conserve encore dans son sein. De notre cité nous vous jurons d'apprendre du haut de nos remparts, aux vils satellites des despotes qui viendraient les attaquer ce que valent des hommes à qui la liberté et les vertus sont plus chères que la vie.

Vive la République! Vive la Convention!
Périssent les traîtres.»

COURTECUISSÉ (*vice-présid.*), VAUHAMME,
BAIL, BOISSY, DINAUXTRIBOU.

30

Le Comité révolutionnaire de surveillance du district de Bourges (1) félicite la Convention sur son décret qui proclame l'existence d'un Être Suprême et l'immortalité de l'âme. Représentans du peuple français, dit-il, sur qui l'Europe enchaînée a fondé ses espérances, qui mieux que vous consacrez ces principes éternels? en rétablissant vingt-cinq millions d'hommes dans leurs droits incessibles et anéliénables, vous aviez déjà vengé la nature et la Divinité.

Mention honorable, insertion au bulletin par extrait (2).

(1) Cher.

(2) P.V., XXXVIII, 144. B^{tn}, 10 prair. (1^{er} suppl^t).

[Bourges, s.d.](1).

« Votre séance du 18 floréal fera époque dans les annales du monde. Vous avez proclamé au milieu de l'enthousiasme de la vertu, l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme. Le système le plus machiavélique qui jamais ait été conçu par le génie du crime c'était de relever le piédestal inutile de la tyrannie sur le monstre hideux de l'athéisme. Les conjurés avaient cru en disséminant cette doctrine désespérante, étouffer la conscience de leurs forfaits. L'existence de l'Être Suprême, l'immortalité de l'âme sont des dogmes utiles dans une République bien ordonnée; ils suppléaient, ont-ils dit, à l'insuffisance des lois positives. Les anciens législateurs les ont employés comme un ciment nécessaire dans le système de leur gouvernement. Désorganisons la démocratie en favorisant par l'athéisme le débordement de toutes les passions humaines et de tous les crimes.

Qu'importe la vertu, ma demeure sera bientôt dans le néant... mon nom vivra dans le Panthéon de l'histoire. Oui, Danton! ton nom sera buriné dans l'histoire pour l'opprobre et l'ignominie. Pitt et ses coadjuteurs ont entendu tes dernières paroles. Leur politique les a recueillies afin de peindre à l'Europe indignée la nation française comme une nation sans morale et sans vertu, et ses représentans comme des législateurs dont l'immoralité profonde voudrait niveler par l'athéisme le crime et la vertu. Eh bien cette machination infernale tournera à l'opprobre éternel de ses auteurs. Le burin de l'histoire transmettra à la postérité tous les forfaits du parti de l'étranger. Le supplice éclatant des conjurés sera regardé comme un argument de plus en faveur de la providence. Newton dont le génie transcendant perceait les secrets de la nature, a rendu un sublime hommage à l'existence de l'Être Suprême et à l'immortalité de l'âme, mais qu'est ce que le génie de Newton auprès des vastes conceptions de Chaumette et d'Hébert!

Représentans du peuple français, sur qui l'Europe a fondé ses espérances, qui peut mieux que vous consacrer ces principes éternels en rétablissant 25 millions d'hommes dans leurs droits incessibles et inéliénables. Vous aviez déjà vengé la nature et la divinité.»

FLÉQUIN, MONJAY, MIZIAUX, CLOUET, PIED, BERTRAND, SAGORDET, MARQUET [et 1 signature illisible].

31

Les administrateurs et le substitut de l'agent-national du district de Calais (2) félicitent la Convention nationale d'avoir reconnu, par son décret du 18 floréal, l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme: ce Dieu que vous avez reconnu au nom du peuple français, n'est point le Dieu théologique des prêtres et des rois, c'est le Dieu de la Nature; l'homme ne se dépouillera point pour lui du fruit de

(1) C 305, pl. 1144, p. 14.

(2) Pas-de-Calais.